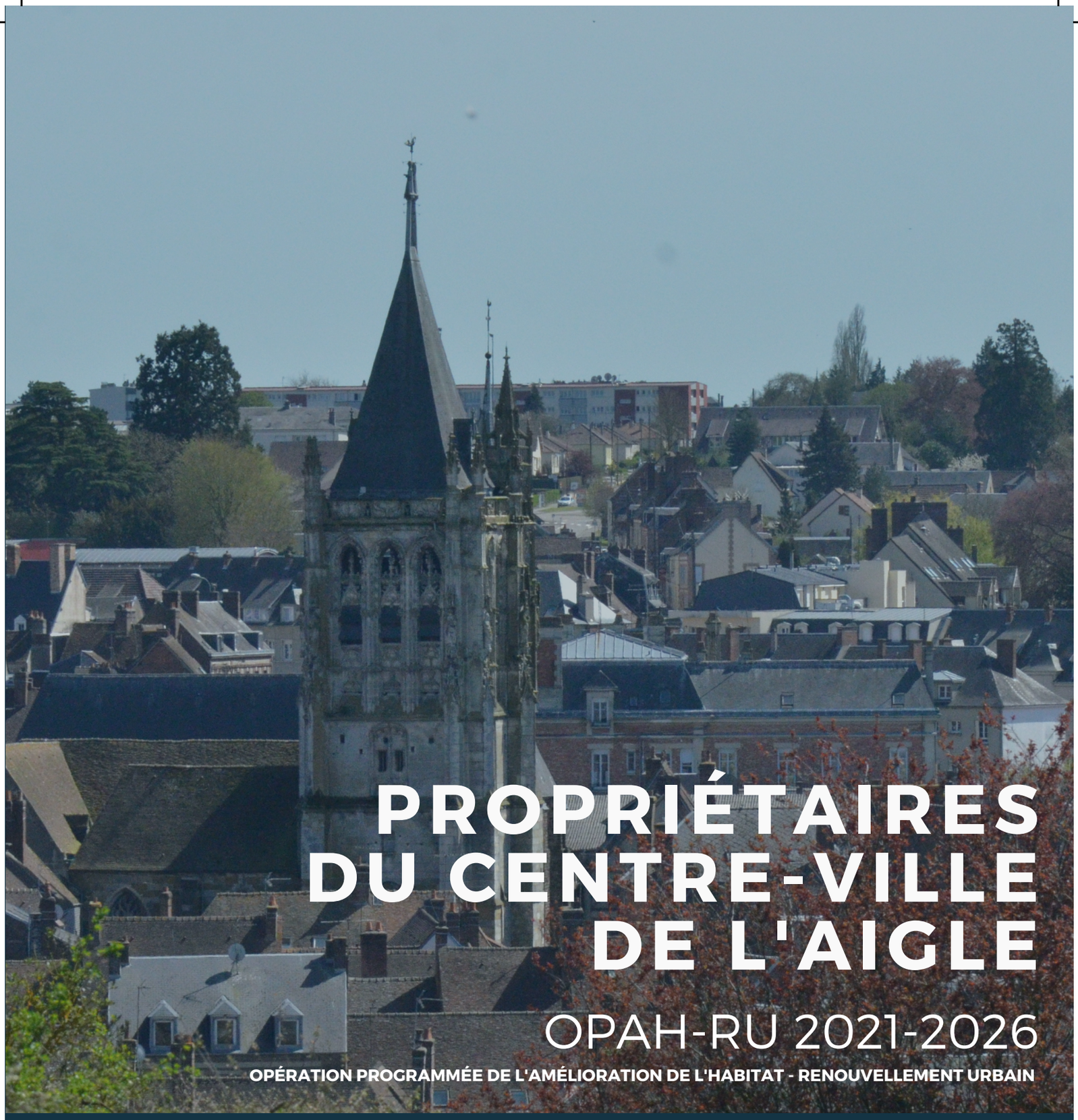

PROPRIÉTAIRES DU CENTRE-VILLE DE L'AIGLE

OPAH-RU 2021-2026

OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT - RENOUVELLEMENT URBAIN

OPÉRATION RAVALEMENT DE FAÇADES

DES AIDES POUR FINANCER VOS TRAVAUX

Agence nationale de l'habitat Anah

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE L'AIGLE

VILLE DE L'AIGLE

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

PÉRIMÈTRE DE L'OPAH-RU DU CENTRE-VILLE DE L'AIGLE

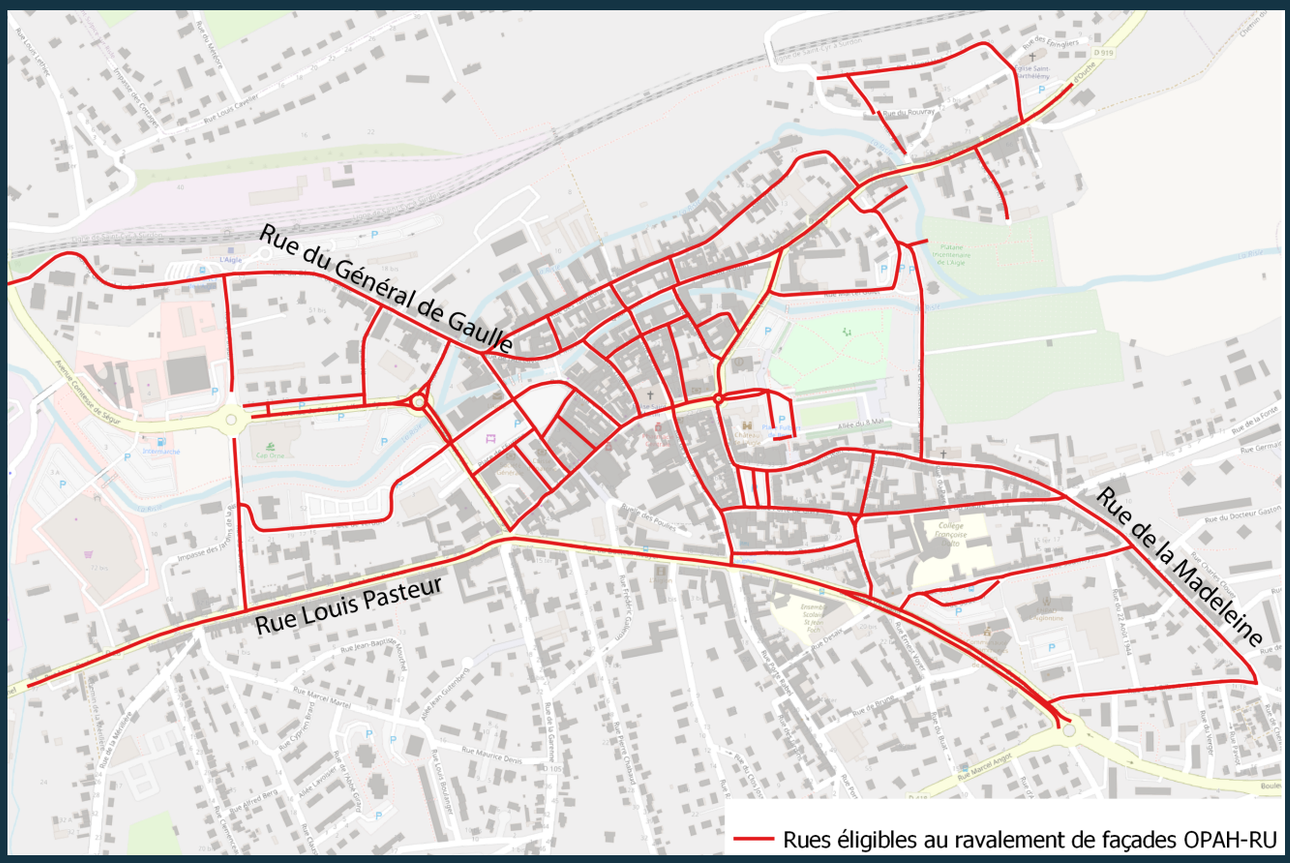

Aides pour le ravalement de façades pour les propriétaires occupants, bailleurs et les copropriétés.

Aide Ville de L'Aigle (sans conditions de ressources)
10% du montant du ravalement, avec une subvention de 2 000€ HT par immeuble.

Aide de l'Anah à titre expérimental sur l'année 2023
(Sous conditions ANAH)
Participation à hauteur de 25% dans la limite d'un plafond de travaux subventionnables de 5 000€ HT par logement.

Pour plus d'informations, contactez l'opérateur **SOLIHA** :

Permanence le 2e, 3e et 4e mercredi du mois de 9h30 à 12h30

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

02 31 86 70 50

à la communauté de communes des pays de L'Aigle

3 place du Parc, 61300 L'AIGLE